



# Coordination des conseils de quartier

## Réunion du 13 octobre

**Présents conseils de quartiers :** Bas Montreuil / Bobillot : 1 personne. La Noue / Clos Français : 1 personne. Villiers / Barbusse : 3 personnes. Solidarité Carnot : 3 personnes. Ramenas / Léo Lagrange / Fabien : 3 personnes. Jean Moulin – Beaumont : 2 personnes. Bas Montreuil République : 2 personnes. Etienne Marcel – Chanzy : 3 personnes. Paul Signac : 1 personne. Bel Air / Grands Pêchers : 1 personne. 20 représentants au total.

**Présents Municipalité :** Patrick Petitjean (Adjoint à la maire, délégué à la rénovation urbaine, à la démocratie locale, et à la vie associative)

**Présente Ville :** Sylvie Baste (mission citoyenneté), Pauline Baumaire (direction de la communication).

**Excusés :** Deux représentants de Bas Montreuil / Bobillot

*La séance est ouverte à 20 heures 10.*

### **1. Campagne de promotion des conseils de quartier : mise en place du comité de rédaction, feuille de route, méthodologie en présence de la responsable du pôle campagne à la direction communication**

Patrick Petitjean a proposé, lors de la réunion de septembre, de lancer une campagne de promotion sur les conseils de quartier, sur le thème « devenez conseiller de quartier », titre que la Coordination avait jugé peu pertinent. Il avait été alors décidé de mettre en place un « comité de rédaction » chargé de travailler à une brochure qui pourrait être publiée en mars prochain, et accompagnée d'une campagne d'affichage.

Pauline Baumaire, de la direction de la Communication, précise que ce document poursuivrait un double but : valoriser l'action des conseils de quartier et encourager les habitants à s'impliquer dans ces structures. Il convient maintenant de constituer un groupe de travail qui serait chargé de définir les orientations de ce document et d'identifier des actions menées par les conseils de quartier qui mériteraient d'être mises en avant. Cinq personnes se portent volontaires pour participer à ce groupe de travail, qui se réunira deux fois avant la fin de l'année, une première fois le mardi 9 novembre à 19 heures et une seconde fois à une date qui reste à définir.

Un participant estime qu'il ne suffira pas de lancer une campagne de communication mais qu'il faudra aussi clarifier le fonctionnement des conseils de quartier,

par le biais d'une nouvelle charte. Il lui est donc rappelé qu'il est prévu de rédiger une nouvelle charte de la démocratie participative, qui comptera un chapitre sur les conseils de quartier, mais que ce travail demandera du temps et ne sera sans doute pas achevé avant mars prochain. Or attendre la publication de cette nouvelle charte reviendrait à repousser d'autant la campagne de communication. D'ici-là, il est donc proposé que la charte actuelle soit dépoussiérée, à l'occasion de la réunion de la Coordination de janvier prochain, après un travail préalable sur ce sujet au sein de chaque Conseil de quartier.

Un participant s'interroge sur le rôle des élus de quartier et se demande pourquoi ces derniers ne relayent pas toujours les réflexions conduites par les conseils de quartier auprès de la Municipalité. Patrick Petitjean rappelle donc que, conformément au règlement défini voici plusieurs années, les conseils de quartier sont des instances de dialogue entre habitants et élus, dont les avis divergent parfois. Les seconds ne sont donc pas les porte-parole des premiers.

Sylvie Baste précise que le rôle et le fonctionnement des différents acteurs fera l'objet d'un atelier lors de la restitution de l'ADELS. Cette question sera aussi évoquée dans la future brochure, ce qui permettra sans doute d'aller dans le sens d'une meilleure compréhension mutuelle.

## **2. Echanges sur les points abordés lors de la précédente réunion : restitution de l'étude de l'ADELS, EPQ, gestion des moyens des conseils de quartier**

### Restitution de l'étude de l'ADELS

La restitution de l'étude de l'ADELS aura lieu le samedi 16 octobre, de 9 heures 30 à 13 heures, à l'école Louise Michel.

### Enveloppes participatives de quartier

Depuis le début de l'année 2010, les enveloppes participatives ne sont plus attribuées par quartier mais regroupées au niveau de la ville, et les projets sont soumis à un jury. Plusieurs participants s'interrogent donc sur la composition de ce jury. Ils se demandent aussi si tous les conseils de quartier auront les moyens de présenter à ce jury des projets « présentables ».

Patrick Petitjean préfère pour sa part parler d'un « conseil de budget participatif » plutôt que d'un « jury ». Cette instance, établie à titre expérimental pour une durée de deux ans, n'aura en effet pas pour rôle de sélectionner les projets mais de garantir que ces derniers respectent l'esprit du dispositif d'enveloppes participatives. Patrick Petitjean rappelle par ailleurs que le personnel des antennes municipales pourra aider les conseils de quartier à mettre en forme leurs projets. Quant aux sommes correspondant aux enveloppes participatives de quartier non utilisées en 2008 et 2009, estimées à 60 000 euros, elles ne seront pas reportées sur les prochaines années. Le « compteur » sera donc remis à zéro.

En réponse à plusieurs participants qui s'interrogent sur la capacité des conseils de quartier à mener des projets d'envergure, Patrick Petitjean souligne que les projets de ce type peuvent bénéficier, outre une enveloppe participative, d'un financement de la part ou du Conseil régional.

## Gestion des moyens des conseils de quartier

L'association des moyens des conseils de quartier poursuivra son activité jusqu'au 31 décembre 2010 puis, à partir de 1<sup>er</sup> janvier 2011, cette activité sera reprise par une régie d'avance rattachée à la municipalité concernant l'association de gestion. Lors de la réunion de septembre, il avait été proposé que la subvention du deuxième semestre, d'un montant de 3 750 euros, soit affectée à la campagne de promotion des conseils de quartier.

### **3. Questions logistiques**

En réponse à une participante, qui s'interroge sur les possibilités offertes aux conseils de quartier d'imprimer des affiches en couleur, Patrick Petitjean l'invite à se tourner vers la Maison des associations ou vers les antennes de quartier.

### **4. Parole aux quartiers**

- Concernant le projet de bassin de rétention square Marcel Cachin, une proposition portant sur un autre terrain (celui du *skate-park*, qui serait replacé au dessus du bassin après travaux) a été faite au Conseil général. Celui-ci semble intéressé et réalisera des sondages de sol afin d'étudier la faisabilité de ce projet.
- Concernant l'installation de trente-six Roms depuis le vendredi 8 octobre dans la Maison Marcel Cachin, Patrick Petitjean indique que cette décision a été prise dans l'urgence, le jeudi 7 octobre, mais précise qu'il ne s'agit en aucun cas d'une solution durable.
- Une table ronde sur la précarité énergétique aura lieu le 20 octobre 2010 de 14 heures à 18 heures dans la salle des fêtes de l'Hôtel de Ville.
- Les conseils de quartier du Bas-Montreuil organiseront le 18 octobre prochain, à 19 heures, une réunion de réflexion sur les futurs usages de la halle de la Croix-de-Chavaux.
- Une rencontre-débat aura lieu le 20 octobre, de 16 heures à 19 heures, sur le thème « gouverner l'innovation des nouvelles technologies : le rôle de la société civile ».
- Un nouveau conseil de quartier va être constitué pour le centre-ville. Une première réunion aura lieu le 3 novembre à 19 heures 30, à laquelle seront invités les habitants du quartier et les membres de la Coordination, puis le conseil sera créé solennellement le 25 novembre prochain, *a priori* dans la salle des fêtes de l'Hôtel de ville.

*La séance est levée à 22 heures 20.*